

Engagement #1 – Coordonnateur de la fiabilité du Québec.

Définition de la puissance nette utilisée aux tableaux 1, 2, 3 et 4 du Complément de preuve du Coordonnateur de la fiabilité du Québec - HQCMÉ-8

La puissance nette utilisée aux tableaux 1,2, 3 et 4 du Complément de preuve du Coordonnateur de la fiabilité du Québec est celle du point de mesure nommé «ALCAN». Le point de mesure nommé «ALCAN» tient compte de 16 points d'acquisitions représentant des charges d'HQD ainsi que quatre interconnexions avec le réseau RTP de HQT.

Par contre, la puissance nette dans la disposition particulière à l'annexe Québec de la norme TOP-006-2 est associée au point de mesure « SAGUENAY ». Le point de mesure nommé «SAGUENAY» tient compte de 4 points d'acquisitions représentant les transits sur les interconnexions avec le réseau RTP d'HQT.

Par ailleurs, le Coordonnateur note que la norme TOP-006-2 est actuellement en vigueur au Québec et donc, les entités du Québec, notamment RTA et HQCMÉ, doivent la respecter. Cette norme est une norme d'exploitation et le Coordonnateur note que le concept de puissance nette au point de raccordement utilisée dans la disposition particulière à l'annexe Québec de cette norme n'est pas pertinent à l'application des normes CIP, notamment au critère 2.11 qui réfère à un seuil de capacité de production installé de 1500 MW contrôlé par un seul centre de control.

Titre du dossier	
DOSSIER	R-3947-2015 phase 2
PROCES EN AUDIENCE	
Date	4 NOV. 2016
Pages n°	B-0070